

## Rénovation énergétique : la COR vous accompagne

---

Signataire du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME sur la période 2017-2020, **la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien vous accompagne dans le développement des installations d'énergies renouvelables thermiques.**

Propriétaires bailleurs, associations, entreprises, exploitations agricoles ou encore collectivités... Tous peuvent prétendre à des aides afin d'accompagner un projet de remplacement ou d'installation d'un système de production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire. **Chaufferie bois énergie, solaire thermique, géothermie, extension ou création de réseaux de chaleur** sont les énergies concernées par ces aides, qui peuvent prendre plusieurs formes :

- Un accompagnement technique et administratif de la COR.
- Des aides financières pour le financement des études de faisabilité qui financent 70 % du coût de l'étude.
- Des aides à l'investissement, qui peuvent atteindre entre 20 à 50 % de l'investissement total selon votre consommation en chauffage après travaux.

Elles s'inscrivent dans la volonté réaffirmée de la COR de se montrer exemplaire en matière de développement durable, en accord avec son ambition de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

*Pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec Matthieu Maillard, chargé de mission au développement des énergies renouvelables thermiques, au 06.74.91.19.97.*

*Cordialement,*

---

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien  
Service Communication/Relations presse  
Fabien Gauvin [fabien.gauvin@c-or.fr](mailto:fabien.gauvin@c-or.fr) / Tél : 06.30.04.19.51

